



**ÉDITION 2024**



# **RAPPORT D'ACTIVITÉ**



**LE RÉSEAU DES  
FERMES ENGAGÉES  
EN CORRÈZE**



# SOMMAIRE

## Agrobio 19 au sein du réseau bio

- 1** Rôle et missions
- 2** De l'échelon départemental au national
- 3** Les gains syndicaux du réseau
- 4** Chiffres clés 2024
- 5** Nos projets phares
- 6** Rapport financier

# AGROBIO 19

## AU SEIN DU RÉSEAU BIO

### RAPPORT MORAL

L'équipe d'Agrobio 19 remercie les producteurs et productrices pour leur attachement à la bio, les partenaires opérationnels et financiers pour leur confiance et les citoyens et citoyennes qui nous soutiennent chaque jour.

Nous nous réunissons aujourd'hui avec l'ambition forte de faire réseau pour que l'agriculture biologique soit source de développement économique, environnemental et social.

Avec **près de 500 fermes certifiées en 2024**, ce qui représente plus de 12% des structures agricoles de Corrèze sur **près de 17 000 hectares**, (équivalent à plus de 7% de la SAU départementale), la production bio ne recule pas. Ces chiffres encourageants dans un contexte de crise se rapprochent de la moyenne régionale (9,2% de la SAU régionale en AB), ce qui démontre d'une volonté de chacun.e de développer un mode de production bio et local.

**Ce dynamisme en faveur de la bio ne peut exister sans l'implication des agriculteurs, agricultrices et partenaires locaux.**

Et pour ce faire, nous avons besoin de nouvelles têtes pour intégrer notre conseil d'administration afin de continuer nos activités sur le territoire corrézien.

• Le Conseil d'Administration d'Agrobio 19 •

**AGROBIO 19 FAIT PARTIE DU RÉSEAU Bio Nouvelle-Aquitaine.  
ENSEMBLE, NOUS SOMMES MEMBRES DE LA FÉDÉRATION NATIONALE  
D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE (FNAB)**





# 1

# NOTRE RÔLE ET NOS MISSIONS

Les équipes de notre GAB et de Bio Nouvelle-Aquitaine accompagnent les fermes dans leur transition vers des pratiques respectueuses de l'environnement. **De la production à la transformation, en passant par la commercialisation, nous œuvrons à la structuration des filières biologiques** pour garantir un approvisionnement de qualité, équitable et local.

Nous **sensibilisons** et **soutenons** également **les collectivités dans l'élaboration de politiques publiques en faveur d'une agriculture biologique**. En rassemblant les acteurs qui partagent nos valeurs, nous **agissons** pour le climat, la biodiversité, la qualité de vie et l'emploi, contribuant ainsi au développement de nos territoires.



## Accompagner les fermes

Nous guidons les fermes dans leur transition vers l'AB et les porteurs de projet vers l'installation, via des formations, des conseils techniques et des échanges de savoir-faire.



## Structurer les filières

Nous travaillons à structurer les filières bio de la production à la distribution, en veillant à ce que les producteurs soient rémunérés équitablement.



## Défendre les intérêts de nos adhérent.es

Nous représentons et défendons les intérêts des agriculteurs et agricultrices bio auprès des pouvoirs publics et de la profession agricole, via la mobilisation de nos partenaires et des citoyens pour soutenir la transition agricole et alimentaire.



## Expérimenter et innover

Nous développons des projets d'expérimentation et collaborons avec les acteurs de la recherche. Nous informons les agricultrices et agriculteurs via nos publications et événements.

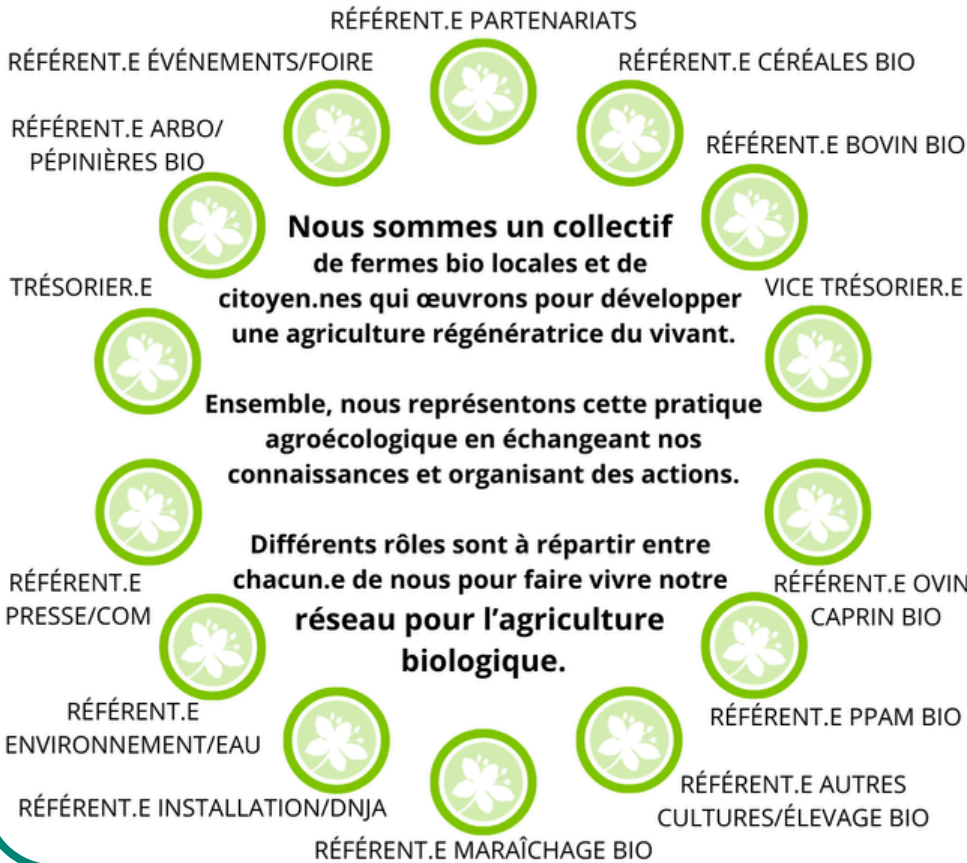


## Soutenir les politiques publiques

Nous accompagnons les collectivités via l'élaboration de projets de territoire favorisant la bio et l'économie locale par la promotion d'une alimentation saine pour le vivant.

## DE L'ÉCHELON DÉPARTEMENTAL AU NATIONAL

### AGROBIO 19 NOTRE ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE CONSEIL D'ADMINISTRATION AGROBIO 19



Les producteurs et productrices en AB de Corrèze se sont réunis afin de développer les filières en améliorant leurs pratiques et de sensibiliser le grand public et les porteurs de projet.

Devenir référent.e de votre production vous permet de faire évoluer les méthodes, s'inspirer **collectivement** et expérimenter.

### BIO NOUVELLE-AQUITAINE NOTRE FÉDÉRATION RÉGIONALE

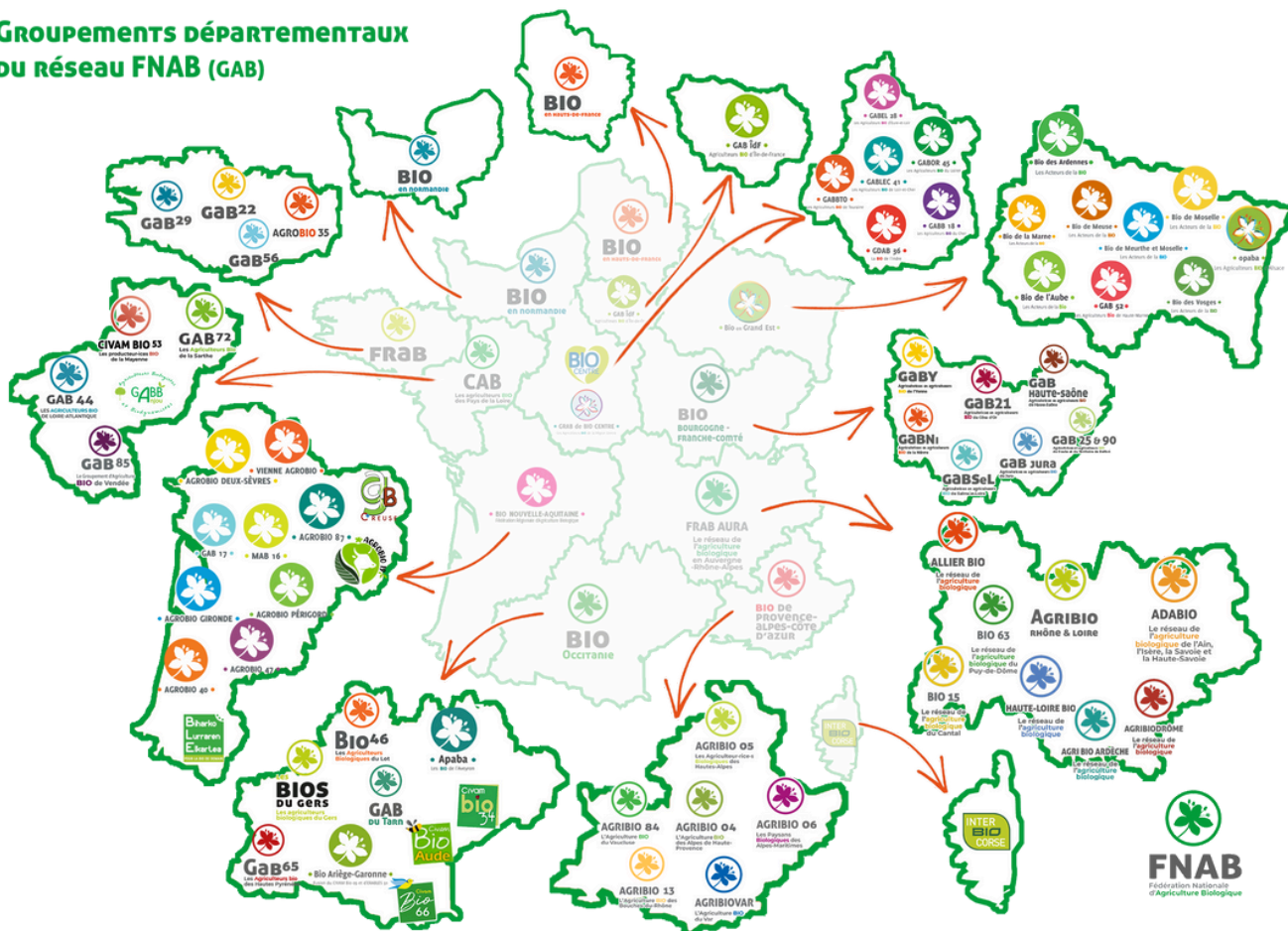


**BIO NOUVELLE-AQUITAINE**  
Fédération Régionale d'Agriculture Biologique

Bio Nouvelle-Aquitaine est la Fédération Régionale d'Agriculture Biologique qui coordonne et représente les 12 **Groupements d'Agriculture Biologique** (GAB) de la région. Ensemble, nous agissons en lien étroit avec le réseau national et nous accompagnons les fermes, collectivités et acteurs économiques dans la transition agroécologique et la promotion de l'agriculture biologique.

# LA FNAB (FÉDÉRATION NATIONALE D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE) NOTRE TÊTE DE RÉSEAU

## Groupements départementaux du réseau FNAB (GAB)



La **FNAB** (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique) est le seul réseau professionnel agricole **dédié à l'agriculture biologique** en France. Créée en 1978, elle regroupe une tête de réseau, 13 structures régionales et près de 90 groupes locaux, représentant environ 10 000 fermes bio. Ce réseau incarne un modèle agricole durable et des valeurs humanistes et solidaires.

### Défendre et représenter les agriculteurs et agricultrices en bio

La FNAB organise, représente et défend les droits des fermes biologiques à l'échelle nationale et internationale. Elle agit comme interface avec les organisations mondiales de la bio (IFOAM) et les institutions, portant la voix des productrices et producteurs pour répondre aux besoins de la profession et améliorer ses conditions.

### Promouvoir une bio cohérente et accessible

En animant son réseau de groupements, la FNAB soutient des actions locales pour développer une agriculture biologique durable, de qualité et accessible.

# 3

# LES GAINS SYNDICAUX DU RÉSEAU BIO

Depuis 2022, la crise de consommation pèse lourdement sur l'agriculture biologique, aggravant la situation de nombreuses fermes, particulièrement dans certaines filières. En 2024, face à ces défis persistants, la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB), les groupements départementaux (GAB) et les Fédérations Régionales (FRAB), comme Bio Nouvelle-Aquitaine, ont intensifié leurs efforts.

Ensemble, nous avons défendu le revenu des agriculteurs et agricultrices, renforcé la protection du label AB et représenté l'ensemble des filières agricoles afin de porter haut et fort la voie de la bio pour un avenir durable.

## Zoom sur les gains syndicaux de notre réseau en 2024 :

**2024**  
NOS COMBATS

**PROTÉGER LES AGRICULTEUR·ICES BIO ET LEUR LABEL**

La FNAB se mobilise pour l'**interdiction du prosulfocarbe**

On estime à plus de 400 récoltes touchées par cet herbicide dangereux depuis 2018. La FNAB demande depuis 4 ans que les agriculteur·rices victimes de contamination qui se voient obligés de détruire leurs récoltes soient indemnisés. Le réseau FNAB et Génération(s) futures ont lancé des recours juridiques pour faire interdire cette dangereuse molécule. La FNAB a lancé une cagnotte pour financer ces poursuites.

**2024**  
NOS COMBATS

**AIDES DIRECTES AUX PRODUCTEUR·ICES**

Relèvement des seuils de minimis agricoles à **50 000€** sur trois exercices fiscaux

Cette revalorisation bienvenue permettra à un plus grand nombre d'acteurs publics de soutenir les producteurs bio.

**2024**  
NOS COMBATS

**AIDES DIRECTES AUX PRODUCTEUR·ICES**

L'argent de la Bio doit rester aux Bio

Réaffectation des reliquats d'aide à la conversion via une hausse du crédit d'impôt bio à 6000€/ha/an

Réaffectation des fonds FEADER sur le pilier 1 pour un écorégime à 145€/ha/an et alimenter les programmes opérationnels

**2024**  
NOS VICTOIRES

**AIDES DIRECTES AUX PRODUCTEUR·ICES**

Obtention d'une enveloppe pour les **producteurs en difficulté** dans le cadre d'un **plan d'urgence**

105 millions d'euros

**2024**  
NOS COMBATS

**DÉFENDRE LA PLACE DE LA BIO**

Défense de la bio pour assurer le renouvellement des générations dans le cadre du **PLOA\*** :

- Introduction d'un **module bio obligatoire** dans l'enseignement agricole
- principe de **pluralisme** dans les instances politiques de l'installation-transmission.

\*Projet de Loi d'Orientation Agricole

**2024**  
NOS COMBATS

**PROTÉGER LES AGRICULTEUR·ICES BIO ET LEUR LABEL**

**Conséquences FCO-MHE**  
La FNAB se mobilise pour la mise en place d'**assouplissements réglementaires** pour les élevages bio.

En lien avec ses Commissions d'éleveurs et d'éleveuses (Commissions Réglementation, Lait et Viande), la FNAB s'est mobilisée pour apporter des éclairages techniques, sanitaires et réglementaires sur les mesures préventives et curatives autour de la propagation rapide de la FCO (sérotypes 3 et 8) et de la MHE, qui a entraîné une surmortalité forte dans les élevages.

**2024**  
NOS VICTOIRES

**SOUTENIR LA FILIÈRE PORC**

**Report** de mise aux conformités des bâtiments d'élevages porcins

A court terme, ce report était indispensable pour éviter des pertes de certification au 1er janvier. En effet, au vu du contexte économique de la filière, une partie des élevages ne disposait pas des capacités d'investissement pour réaliser les travaux. A moyen terme, il nous faut collectivement réfléchir au modèle de bâtiments d'élevage de porc bio que nous souhaitons défendre à l'avenir.

**2024**  
NOS VICTOIRES

**AIDES DIRECTES AUX PRODUCTEUR·ICES**

Condamnation de l'Etat pour le **retard de paiement des aides bio**

**2024**  
NOS VICTOIRES

**PROTÉGER LES AGRICULTEUR·ICES BIO ET LEUR LABEL**

**Effluents d'élevage utilisables en bio :**  
La Cour de Justice de l'Union Européenne conforte la position de la FNAB.

Sa décision concerne le type d'effluents d'élevage conventionnels utilisables pour fertiliser les sols bio. En résumé, la cour estime, en cohérence avec les positions défendues par la FNAB, que certains effluents issus d'élevages industriels ne devraient pas être autorisés et bio, et que la France doit revoir sa copie.



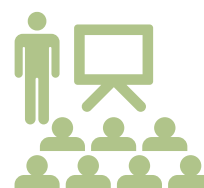
# 4

# NOS CHIFFRES CLÉS 2024

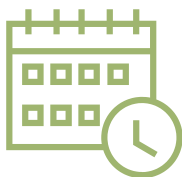


plus de 90 fermes accompagnées  
33 **adhérent.e.s**

8 formations et journées techniques  
33 stagiaires formés



## 3 événements



1ère édition de la Foire bio des jeunes à Naves  
2ème édition de la Foire bio de Naves  
Mois de la Bio en novembre 2024

## LES CHIFFRES 2023 DE LA BIO EN CORRÈZE



**491** fermes bio  
soit **12,3 %**  
des exploitations  
départementales



**16 579** hectares en agriculture  
bio (certifiés ou en conversion)  
soit **7,3%** de la SAU



## POUR ALLER PLUS LOIN ... CONSULTEZ L'ÉTAT DES LIEUX RÉGIONAL

Source : données Agence Bio, traitement ORAB

L'ORAB ou l'Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique de Nouvelle-Aquitaine est composé de notre Fédération Bio Nouvelle-Aquitaine, la Chambre régionale d'agriculture et Interbio Nouvelle-Aquitaine.



Scannez ce QR CODE  
pour accéder au rapport 2024



# NOS ACTIONS PHARES EN 2024



2 foires bio organisées à Naves :

- Foire bio des jeunes  
Samedi 18 mai 2024
- Foire bio et artisanale de Naves  
Dimanche 21 juillet 2024

**Foire Bio**  
et artisanale

**NAVES**  
Dim 21/07

## Programme

**10h30** : Sessions de mini-jeux, quiz et débats, pendant la matinée

**11h00** : Conférence sur les bénéfices de la bio dans l'agriculture

**14h30** : Fresque du sol (places limitées, inscription gratuite, contactez-nous)

Tout au long de la journée : Animations ludiques et gustatives pour comprendre les labels bio, de la terre à l'assiette sur le stand d'Agrobio 19

Tout au long de la journée : Démonstrations d'inventions « lowtech », outils du quotidien économes en énergie et économiques sur le stand de l'Atelier Low-Tech Tulle



4 journées Mois de la Bio

- transmettre sa ferme avec une Obligation Réelle Environnementale
- production de PPAM bio
- production de CBD bio
- vendre sa viande bio avec Pré Vert

# LE MOIS DE LA BIO

Le rendez-vous des pros avec la bio

07



**Produire de la viande bio et la vendre**

Veau rosé pour la filière longue

EN SAVOIR PLUS

12



**Mettre en place un atelier de chanvre CBD**

Itinéraire technique, aspects réglementaires, transformation et commercialisation = témoignage d'un producteur corrézien.

EN SAVOIR PLUS

13



**Produire et sécher des PPAM pour la filière longue**

Se diversifier avec la production de PPAM pour un débouché en circuits longs

EN SAVOIR PLUS

19



**Comment transmettre et sécuriser dans le temps ses bonnes pratiques agricoles ?**

Visite et témoignage d'une ferme corrézienne pour découvrir l'outil ORE

EN SAVOIR PLUS

## Agro Bio 19

### COMPTE RESULTAT

du 01/01/2024 au 31/12/2024

export BasiCompta au 26/03/2025

Charges	Montants I Produits	Montants D	
<b>60-Achat</b>	<b>1 653,56 €</b>	<b>70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>	<b>3 687,36 €</b>
Achats d'études et de prestations de services	0,00 €	Prestation de services	1 405,00 €
Achats non stockés de matières et de fournitures	151,35 €	Vente de marchandises	2 282,36 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)	0,00 €	Produits des activités annexes	0,00 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	305,41 €		0,00 €
Autres fournitures	1 196,80 €		0,00 €
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>100,00 €</b>	<b>74- Subventions d'exploitation</b>	<b>250,00 €</b>
Sous traitance générale	0,00 €	Etat: ANS, ARS, ...	0,00 €
Locations	100,00 €	Région(s):	0,00 €
Entretien et réparation	0,00 €	Département(s):	0,00 €
Assurance	0,00 €	Commune(s):	250,00 €
Documentation	0,00 €	subvention communauté de communes et agglomération	0,00 €
Divers	0,00 €	Organismes sociaux ( à détailler):	0,00 €
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>1 062,35 €</b>	Fédération	0,00 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0,00 €	Fonds européens	0,00 €
Publicité, publication	764,62 €	ASP	0,00 €
Déplacements, missions	0,00 €	Autres recettes (précisez)	0,00 €
Frais postaux et de télécommunications	199,03 €		0,00 €
Services bancaires, autres	98,70 €	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>2 208,00 €</b>
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>0,00 €</b>	Dont cotisations	2 090,00 €
Impôts et taxes sur rémunération	0,00 €	<b>76 - Produits financiers</b>	<b>0,00 €</b>
Autres impôts et taxes	0,00 €	<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>0,00 €</b>
<b>64- Charges de personnel</b>	<b>0,00 €</b>	<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>	<b>0,00 €</b>
Rémunération des personnels	0,00 €	<b>79 - Transfert de charges</b>	<b>0,00 €</b>
Charges sociales	0,00 €	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>6 145,36 €</b>
Autres charges de personnel	0,00 €	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	<b>2 100,00 €</b>
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>	<b>726,19 €</b>	Dons en nature	0,00 €
<b>66- Charges financières</b>	<b>0,00 €</b>	Prestations en nature	0,00 €
<b>67- Charges exceptionnelles</b>	<b>0,00 €</b>	Bénévolat	2 100,00 €
<b>68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)</b>	<b>0,00 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>8 245,36 €</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>3 542,10 €</b>		
<b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b>	<b>2 100,00 €</b>		
Secours en nature	0,00 €		
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0,00 €		
Personnel bénévole	2 100,00 €		
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>5 642,10 €</b>		

Résultat **2 603,26 €**



## 6

## RAPPORT FINANCIER

## Bilan

Actif	N			N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
<b>Actif Immobilisé</b>				
Immobilisation Incorporelle			0.00 €	0.00 €
Immobilisation Corporelle				
- Terrain	0.00 €		0.00 €	0.00 €
- Construction	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
- Matériel	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Autres Immobilisations Financières				
- Participation			0.00 €	0.00 €
- Titres			190.00 €	190.00 €
- Prêts			0.00 €	0.00 €
- Cautions			0.00 €	0.00 €
<b>Total 1</b>			<b>190.00 €</b>	<b>190.00 €</b>
<b>Actif Circulant</b>				
Créances			76.47 €	344.47 €
Disponibilité Trésorerie			3 558.90 €	3 826.13 €
- <i>Crédit Coopératif</i>			3 238.90 €	3 826.13 €
- <i>Caisse</i>			0.00 €	0.00 €
- <i>HelloAsso</i>			320.00 €	0.00 €
Charges Constatées d'Avance			0.00 €	0.00 €
<b>Total 2</b>			<b>3 635.37 €</b>	<b>4 170.60 €</b>
<b>Total général</b>			<b>3 825.37 €</b>	<b>4 360.60 €</b>



# RAPPORT FINANCIER

Passif	N	N-1
<b>Fonds Propres</b>		
Fonds Propres Sans Droit de Reprise	0.00 €	0.00 €
Fonds Propres Avec Droits de Reprise	0.00 €	0.00 €
Réserves	0.00 €	0.00 €
Report à nouveau	3 589.56 €	986.30 €
Excédent ou Déficit	-119.02 €	2 603.26 €
<i>Situation Nette</i>	<b>3 470.54 €</b>	<b>3 589.56 €</b>
Subvention d'Investissement	0.00 €	0.00 €
<b>Total 1</b>	<b>3 470.54 €</b>	<b>3 589.56 €</b>
Fonds Reportés	0.00 €	0.00 €
<b>Total 2</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
Provisions	0.00 €	0.00 €
<b>Total 3</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Dettes</b>		
Emprunts auprès d'établissements	0.00 €	0.00 €
Emprunts et Dettes Financières Diverses	0.00 €	0.00 €
Dettes Fournisseurs	354.83 €	671.04 €
Dettes Fiscales et Sociales	0.00 €	0.00 €
Dettes Immobilisations	0.00 €	0.00 €
Autres Dettes	0.00 €	0.00 €
Produits Constatés d'Avance	0.00 €	100.00 €
<b>Total 4</b>	<b>354.83 €</b>	<b>771.04 €</b>
<b>Total général</b>	<b>3 825.37 €</b>	<b>4 360.60 €</b>



35 rue de la Croix Blanche  
19460 NAVES  
06 41 34 75 05  
agrobio19@bionouvelleaquitaine.com



*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe  
agissent ensemble pour votre territoire*



**MERCI À NOS PARTENAIRES FINANCIERS DE SOUTENIR NOS  
ACTIONS EN FAVEUR D'UNE AGRICULTURE Saine ET DURABLE**